



MARCHE N° : 010/OCOPHARMA/2023

**Marché de fournitures :  
Fourniture de médicaments et consommables médicaux**

CONTRACTANT : IDA Foundation  
TYPE DE CONTRAT : Fournitures de consommables médicaux  
DELAI D'EXECUTION : 12 mois  
MONTANT : 22 348.00 euro  
FINANCEMENT : Fonds propre OOPHARMA

DATE D'APPROBATION : le 07/09/2023

DATE DE NOTIFICATION : le 06 Juin 2023

## Table des matières

- I. Lettre de Marché
- II. Cahier des clauses administratives générales
- III. Annexes (Listes de fournitures attribuées)

## I. Lettre de Marché

Moroni le 06 Juin 2023

Attributaire : IDA  
Foundation  
Slochterweg 35, 1027 AA  
Amsterdam, Pays-Bas  
(The Netherlands)

Réf : 23-234/OCOPHARMA

Objet : Notification d'attribution concernant  
le marché 010 /OCOPHARMA/2023

### Lettre de marché

Madame, Monsieur,

Suite à votre soumission relative à la fourniture de médicaments génériques et dispositifs médicaux essentiels, nous avons l'honneur de vous faire savoir que votre offre a été retenue pour les articles suivants (tableaux en annexe) à l'issue de la réunion de la Commission Technique de l'OCOPHARMA du 20 Mai 2023. Le montant du marché vous étant attribué est de : **vingt-deux mille trois cent quarante-huit (22 348 euro)**

Veillez également trouver le planning de livraison tel que nous le voulons : six mois maximum par voie maritime sauf mention spéciale préalablement précisée dans le bordereau de prix. Les dates de livraison de ce planning sont les dates de livraison à l'OCOPHARMA. Tout retard de livraison devant entraîner des pénalités de retard sera décompté à partir de cette date.

Une commande vous sera envoyée dès réception à l'OCOPHARMA des documents indispensables cités ci-dessous.

Suivant les dispositions de l'article 13 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, nous vous demandons de bien vouloir notifier à l'OCOPHARMA votre acceptation du marché dans les conditions de son attribution, conformément à l'acte d'engagement que vous avez accepté et signé.

En cas d'acceptation du marché, nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer deux (2) exemplaires originaux de cette présente lettre de marché cachetés et signés par vous tel que le prévoit l'article 13.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres avec le tableau d'attribution paraphé.

En cas d'acceptation du marché, conformément à l'article 13.3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, le paiement de la taxe d'enregistrement auprès de l'autorité de régulation nationale (0.5% du marché global) sera effectué dans les plus brefs délais.

Nous vous demandons également de joindre à cet envoi :

Une facture pro forma CIF, jusqu'au Port de MORONI pour les produits à acheminer par MER de la totalité du marché (Incoterm d'application).

Dès réception de votre acceptation et des différents documents listés ci-dessus, l'OCOPHARMA vous fera parvenir le bon de commande tel que prévu par l'article 5.1.1 du Cahier des Clauses Administratives.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, notre considération distinguée.

LA PRESENTE LETTRE DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE  
010/OCOPHARMA/2023 EST ARRETEE A LA SOMME DE : **vingt-deux mille trois cent quarante-huit euro (22 348 euro)**.

NOTIFICATION D'ATTRIBUTION A: *IDA Foundation*

**Pour l'Acheteur**

Date: le 06 Juin 2023


Dr NAKIB BEN ALI M'BARAKA

  
Directeur Général de l'OCOPHARMA  
PHARMACEUTIQUES

**Pour le Titulaire**

Date: 7/11/23

Mr Wendy Eggen

  
Directeur Général